

Vivre

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE NOUVELLE DU LUDE

ENTRE LOIR & MARCONNE



CONSEIL MUNICIPAL
**VOTRE NOUVELLE
ÉQUIPE** (P.6)

FÊTE DE LA MUSIQUE

Le Lude/Dissé

19, 20 et 21 JUIN

Le Lude en Fête

GRATUIT

Vendredi 19 juin : 20h30

L'harmonie municipale du Lude sur les bords du Loir

Samedi 20 juin : 17h30

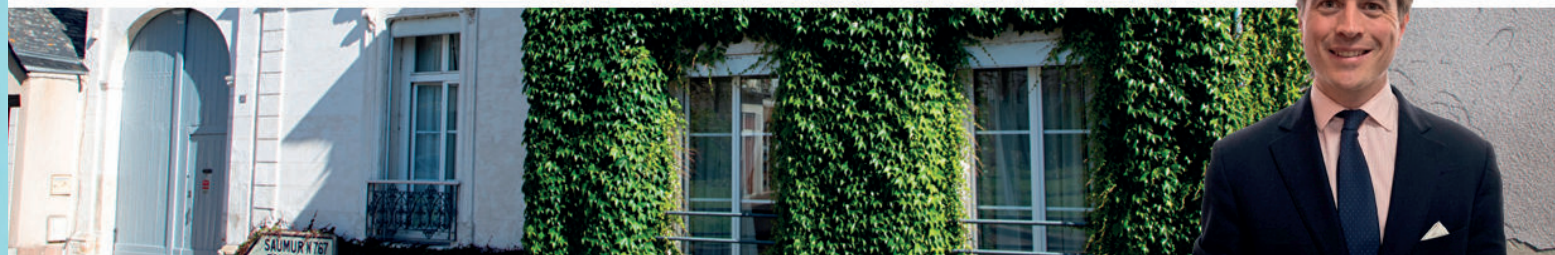
Ensembles de l'école des arts de la Communauté
de communes du sud Sarthe sur le kiosque

Samedi 20 juin : à partir de 19h

L'harmonie de Dissé à Dissé (ambiance musique et fouées)

Dimanche 21 juin : 10h à 13h

QUOIM sur la place de la mairie (ambiance rock français)



L'ÉDITO

Ludoises, Ludois, Disséennes, Disséens,

Nous avons la chance de vivre dans une commune magnifique, qui regorge de volontés d'engagement, de créativité, de solidarité. Notre équipe municipale, que vous avez honorée de votre confiance le 15 mars, se fixe pour but de révéler et de stimuler ces atouts. Il faut pour cela de la communication : non pour faire de la propagande, mais pour porter à votre connaissance les raisons d'être heureux de vivre au Lude et à Dissé. Ce magazine sera votre magazine.

Le travail à réaliser pour Le Lude et Dissé est conséquent. Notre commune ne remontera la pente qu'avec votre concours. C'est pourquoi nous voulons aussi partager avec vous les sujets d'intérêt général majeur, ouvrir dans ces pages la consultation sur nos grandes orientations, vous transmettre les nouvelles importantes sans fard. Rien ne se fera sans vous : mais pour être vraiment associés à la décision, vous devez disposer des informations nécessaires.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une bonne lecture. Je vous souhaite, collectivement, de réussir à donner à la commune que nous aimons une prospérité nouvelle d'ici 2032 et d'ores et déjà, une joie de vivre retrouvée.

Bien amicalement,

René de Nicolay



LE CAFÉ DU MAIRE

Régulièrement, René de Nicolay tiendra des permanences à la mairie du Lude et à celle de Dissé-sous-Le-Lude (le cas échéant, avec le maire délégué Christophe Maudet). Un moment pour échanger sur des questions particulières ou d'intérêt général. Les permanences de chaque mois seront annoncées à la fin du mois précédent sur les réseaux sociaux et par affichage dans les mairies du Lude et de Dissé.

PUBLICATION

Rédaction	Commune nouvelle du Lude
Mise en page	Service communication
Impression	Graphi Loir
Distribution	Conseil Municipal / Bénévoles

CONTACT

Mail communication@ville-lelude.fr



COMMUNE NOUVELLE



www.ville-lelude.fr

VIE MUNICIPALE

VOTRE MAIRIE VOUS ACCUEILLE

MAIRIE DU LUDE

Lundi : 14h30-17h30
Mardi : 9h-12h30, 14h30-17h30
Mercredi : 14h30-17h30
Jeudi : 9h-12h30 / 14h30-17h30
Vendredi : 9h-12h30 / 14h30-17h30
Samedi : 9h00-12h00 (sauf 1er samedi du mois)

MAIRIE DE DISSÉ-SOUS-LE-LUDE

Lundi : 9h-12h
Mercredi : 9h-12h
Samedi : 9h-12h (uniquement le premier samedi du mois, la mairie du Lude est ouverte les autres samedis)

LE CONSEIL MUNICIPAL (ENTRÉE LIBRE)



> YouTube

VOS PROCHAINS CONSEILS MUNICIPAUX

- Vendredi 22 mai 2026
- Vendredi 10 juillet 2026
- Lundi 24 août 2026

ÉTAT CIVIL

La municipalité adresse ses félicitations aux heureux parents de :

- CHAUVELIER Gaspard
- DECERS Alice
- TARTIÈRE Judith
- LEBARBEY Lahïna
- PREL Noah

La municipalité présente ses sincères condoléances aux familles récemment endeuillées par la disparition de :

- RENAUDIN Philippe
- MAILLÉ Patrick
- ROYER Marcelle
- MENAGÉ Patricia
- PALIER née DROUET Colombe
- CHARLES Claudine
- LAURENSOU née VIRFOLLET Odette
- ANJUBAULT Andrée
- LEGUY Bernadette
- SUTEAU Michel
- CALLETTE Maurice

EN BREF

CAHIER DE DOLÉANCES

Depuis le 1er avril, un cahier de doléances est mis à la disposition des habitants de la commune à l'accueil de la Mairie du Lude ainsi qu'à la Mairie-annexe de Dissé-sous-Le-Lude. Chacun peut ainsi déposer ses demandes, ses impressions ou ses idées.

INFO : LES SALLES MUNICIPALES A LOUER

Nouveau : la salle des fêtes de Dissé est désormais disponible à la location à l'accueil de la mairie annexe de Dissé aux horaires d'ouverture habituels.

Nouveau : la salle Eugène Girard pourra à présent être louée l'hiver. Les personnes locataires auront à s'acquitter des frais de chauffage.



LE CONSEIL DES SAGES

LE CONSEIL DES SAGES SE RÉACTIVE

La commune nouvelle attache une grande importance à la participation de ses habitants à la vie démocratique. Dans ce cadre, le Conseil des Sages sera prochainement réactivé pour accompagner la municipalité dans ses projets et initiatives, en partageant expérience et idées dans l'intérêt général.

A cette fin, nous recherchons de nouveaux membres, résidant au Lude ou à Dissé âgés de 55 ans et plus, désireux de s'impliquer activement et de contribuer à des réflexions et actions bénéfiques pour la commune nouvelle et ses habitants. Le Conseil des Sages n'a pas de rôle politique : il s'agit d'un lieu d'échanges constructifs et de propositions, au service de la communauté.

Si vous souhaitez candidater, merci de transmettre votre candidature (nom, prénom, coordonnées et quelques lignes sur votre motivation) avant le 6 juin 2026 :

Par courrier : Monsieur le Maire de la Commune Nouvelle, Mairie du Lude - Place François de Nicolay 72800 Le Lude

ou par email : ccas@ville-lelude.fr

Participez à la vie de votre commune et mettez votre expérience au service du collectif !

CONSEILS MUNICIPAUX

CONSEIL D'INSTALLATION DU DIMANCHE 22 MARS 2026

Le dimanche 22 mars 2026, le conseil municipal de la commune nouvelle a officiellement été mis en place. À cette occasion, René de Nicolaÿ a été élu maire avec 27 suffrages en sa faveur et deux bulletins blancs.

Dans les rangs de la minorité, les deux sièges ont été attribués à Jean Le Gallet et Flavien Beaucé.

L'équipe municipale s'appuie désormais sur sept adjoints. Christophe Maudet devient premier adjoint, en charge des finances et maire délégué de Dissé. Hélène Le Biez prend en responsabilité la sécurité, la vidéoprotection et l'administration générale, tandis que Jordan Auclair s'occupera de l'urbanisme. Myriam Leroux est en charge des questions de santé et de solidarité. Olivier Corbin pilotera les domaines de l'éducation, de la jeunesse, du sport et de la vie associative. Sonia Pottier se voit confier le commerce, et Jonathan Loistron le tourisme et la culture. Par ailleurs, Brigitte Roger-Dubly est désignée conseillère déléguée aux animations et à la communication.

Concernant le développement économique, aucun poste d'adjoint spécifique n'a été créé. Le maire a fait le choix d'en assurer lui-même le suivi, considérant ce domaine comme stratégique.



CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 3 AVRIL 2026

Le conseil municipal du vendredi 3 avril 2026 a eu lieu à la salle des fêtes de Dissé-sous-Le-Lude. Lors de cette session, ont eu lieu principalement :

- L'élection du Maire délégué du Lude;
- La désignation des membres des commissions municipales ;
- La fixation du montant des indemnités des élus ;
- La fixation du nombre d'administrateurs du conseil d'administration du C.C.A.S ;
- La désignation des membres du comité social territorial ;
- La désignation des membres de la commission « appel d'offres » ;
- La désignation des délégués titulaires et suppléants à l'association « Petites Cités de caractère » ;
- La désignation des représentant au syndicat mixte Val de Loir.

MARCHÉS : NOUVEAUTÉS

La commune nouvelle vous annonce le lancement de la consultation pour un nouveau rendez-vous : **le marché du dimanche matin** !

Dès les beaux jours, notre souhait est de vous faire profiter d'une expérience **au pied de la mairie du Lude**. Plus qu'un lieu d'achat, un véritable espace de vie chaleureux. Au programme : étals colorés, produits de saison et savoir-faire de nos producteurs locaux. Une ambiance propice aux échanges, pour remplir son panier et partager un moment agréable.

Sans oublier vos rendez-vous de la semaine :

- Mardi (place Ronsard) : marché de producteurs bio.
- Jeudi matin : marché hebdomadaire traditionnel.

Et le réflexe local : « L'Épicerie de Charline » ! Retrouvez le meilleur des produits locaux toute la semaine au 5 boulevard Fisson

LIBRE EXPRESSION

LE MOT DE LA MINORITÉ

Nous avons souhaité intégrer le conseil municipal en nous positionnant aux deux places attribuées lors de l'élection avec l'ardente volonté d'être au service des habitants de notre commune nouvelle pour tout ce qui peut contribuer à maintenir et améliorer leur qualité de vie. Nous voulons par cet engagement coopérer avec tous les élus dans un vrai dialogue franc et transparent.

Être dans la minorité ne signifie pas être contre tout par principe.

Nous sommes votre relais direct. Vos remarques, vos critiques et vos idées sont la matière première de notre travail et notre engagement.

Ludoises et Ludois, Disséennes et Disséens, faites-nous remonter la réalité du terrain que nous nous chargerons de transmettre lors des conseils municipaux et en commission, soit par écrit à déposer en mairie dans notre bannette dédiée, soit par mail à mairie-jean@outlook.fr ou f.beauce@flavien-informatique.fr

Flavien Beaucé – Jean Le Gallet

Votre nouvelle équipe municipale

Lors des dernières élections municipales du 15 mars dernier, la liste (Écouter & Agir pour le Renouveau) menée par René de Nicolay a été élue au premier tour avec 80,13% des suffrages. Deux élus de la minorité siègent également au conseil municipal en la personne de Jean Le Gallet et Flavien Beaucé. Retrouvez ci-dessous l'ensemble des élus du conseil.



M. René de Nicolay
Maire de la commune nouvelle
du Lude - Économie

34 ans, Auto-entrepreneur dans
le conseil aux entreprises



M. Christophe Maudet

Maire délégué de Dissé-sous-Le-
Lude - 1er adjoint - Finances

31 ans, Consultant pour entreprises



Mme Hélène Le Biez

2ème adjoint - Sécurité -
Vidéoprotection - Administration
générale (ressources humaines) et
participation citoyenne

70 ans, retraitée de la fonction
publique territoriale.



M. Jordan Auclaire

3ème adjoint - Urbanisme - Bâtiments
- Propreté - Embellissement - Réseaux
- Éclairage public - Environnement -
Espaces verts - Cimetières

33 ans, promoteur immobilier



Mme Myriam Leroux

4ème adjoint - Santé et solidarité

61 ans, assistante comptable



M. Olivier Corbin

5ème adjoint - Éducation, jeunesse,
sport et associations

51 ans. Chargé d'affaires dans l'agro
alimentaire



Mme Sonia Pottier

6ème adjoint - Commerce

45 ans, employée de commerce



M. Jonathan Loistron

7ème adjoint - Tourisme, culture

37 ans, comédien et marionnettiste



Mme Brigitte Roger-Dubly

Conseillère déléguée aux fêtes,
animations, et à la communication

67 ans, auto-entrepreneur



M. Michel Néron
Conseiller municipal

77 ans, retraité de la fonction publique territoriale



M. Patrice Oger
Conseiller municipal

76 ans, médecin



Mme Martine Papin
Conseillère municipale

63 ans, retraitée de la fonction publique hospitalière



M. Franck Israël-Alexandre
Conseiller municipal

61 ans, pharmacien



Mme Annie Tilly
Conseillère municipale

57 ans, technicienne de l'industrie



Mme Monika Breton
Conseillère municipale

53 ans, agent logistique



Mme Sandra Cogné
Conseillère municipale

49 ans, infirmière libérale



M. Antoine de Nicolay
Conseiller municipal

37 ans, investisseur en entreprises



M. Jimmy Remars
Conseiller municipal

34 ans, conseiller en énergie partagée



M. Jean Le Gallet
Conseiller municipal

87 ans, retraité de l'industrie



Jean-Paul Tricot
Conseiller municipal

76 ans, retraité du secteur des transports



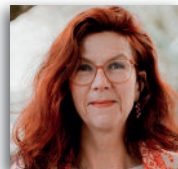
M. Pascal Monnier
Conseiller municipal

64 ans, retraité du commerce



Mme Martine Desvignes
Conseillère municipale

61 ans, coiffeuse



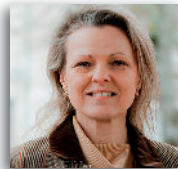
Mme Rachel Amato
Conseillère municipale

60 ans, consultante et coach en management d'entreprise



M. Christophe Nourry
Conseiller municipal

56 ans, ébéniste



Mme Sonia Maquere
Conseillère municipale

50 ans, employée de maison



Mme Mélanie Loiseau
Conseillère municipale

42 ans, conseillère emploi et handicap



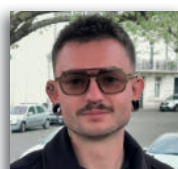
Mme Lebouil Ophélie
Conseillère municipale

36 ans, assistante maternelle en MAM



M. Dufrene Nicolas
Conseiller municipal

33 ans, designer packaging



M. Flavien Beaucé
Conseiller municipal

31 ans, réparateur informatique

JOURNÉE CITOYENNE



Mettons nos baskets ! Enfilons nos gants !
Gardons le sourire ! Nettoyons notre commune !

Le 30 mai, vous êtes tous invités à participer à la première journée citoyenne de propreté.

Programme de la journée :

- Avant 11H : chacun balaye devant chez soi et dégage les saletés dans le caniveau.
- 11H : rendez-vous au numéro 1 de sa voie (rue, avenue, boulevard...) avec gants, éponges, seau et savon pour nettoyer le mobilier public (panneaux, poubelles, bancs...)
- A partir de 12H : déjeuner festif dans le parc de l'ancien hospice. Saucisses, frites et bière (organisé par le comité des fêtes) Possibilité d'apporter son pique-nique
- A partir de 14H30 : pour ceux qui souhaitent : Randonnée de nettoyage en équipe sur différents sites au choix (piste cyclable, city stade, bords du Loir etc ...)

NB : cette action citoyenne est sous la responsabilité des participants, veuillez à ne prendre aucun risque inutile, tel que le nettoyage d'éléments en hauteur.

LE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES

Le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) poursuit activement son engagement en faveur du bien-être animal avec une nouvelle étape concrète de son projet.

Après avoir fabriqué des cabanes à hérissons, les jeunes élus passent désormais à la phase de l'installation de ces abris au sein de la commune nouvelle. Cette action vise à favoriser la protection de la biodiversité locale.

Ce projet s'inscrit dans une démarche plus large autour du bien-être animal. Dans cette continuité, les membres du CMJ ont également organisé une collecte au profit d'un refuge de la SPA. Par ailleurs, un concours de dessin et de photographie a été proposé, mettant à l'honneur le respect des animaux, tout en valorisant la créativité des participants. Cette action a été rendue possible grâce au soutien de nombreux partenaires locaux que nous remercions chaleureusement : Paradis Canin, le cabinet vétérinaire, Point Vert, Intermarché, Bricomarché, le Zoo de La Flèche ainsi que le magasin Zoologic, qui ont contribué par leurs dons.

Dans les semaines à venir, une visite du refuge est prévue. Elle permettra aux jeunes de remettre la collecte en main propre, mais aussi de participer à une activité de sensibilisation autour de la protection animale. Une expérience enrichissante qui viendra renforcer leur engagement citoyen

SAISON TOURISTIQUE



Ouvert depuis le 11 avril dernier, le camping municipal « Au bord du Loir » accueille les premiers visiteurs de cette nouvelle saison touristique.

A noter cette année, l'ouverture de la guinguette estivale ! Ne manquez pas ses animations.

Le 2 mai dernier a eu lieu la fête d'ouverture de la saison touristique entre le camping et la piscine. Cet événement a été organisé par la municipalité et animé par « Bonneville animations ». Merci à tous les participants pour leur présence !



INSCRIPTIONS SCOLAIRES

INSCRIPTIONS SCOLAIRES RENTRÉE 2026-2027

École maternelle G. Brassens

Les inscriptions sont ouvertes à l'école maternelle Georges Brassens pour les enfants nés en 2023 et 2024. N'attendez plus et contactez l'Espace Familles pour la pré-inscription (02.43.45.77.25) puis l'école (02.43.94.61.50)

École des Louperviers (Dissé-sous-Le-Lude)

Votre enfant entre en TPS (né en 2024) ou en PS (né en 2023) ou vous venez d'emménager sur la commune nouvelle et vous souhaitez l'inscrire à l'école des Louperviers pour la rentrée 2026 ? N'hésitez pas à contacter l'école au 02.43.94.90.32, la préinscription est à réaliser à l'Espace Familles du Lude (02.43.45.77.25)

LE PORTRAIT

Dans chaque numéro, le magazine municipal proposera une nouvelle rubrique consacrée aux habitants de la commune nouvelle. À travers des portraits variés, l'équipe de rédaction ira à la rencontre de celles et ceux qui font vivre le territoire au quotidien. Parcours, engagements, passions ou métiers, ces témoignages mettront en lumière la richesse humaine locale et permettront de mieux se connaître, au fil des pages et des rencontres. Rendez-vous au prochain numéro !

L'ACTU DE NOS ÉCOLES

École primaire G.Brassens • En mars, les CM1-CM2 de la classe de M. Langlais ont mené un projet à la découverte des oiseaux, avec l'intervention de Mathieu Brossard, animateur nature du CPIE. Pendant trois séances, ils ont appris à reconnaître les différentes espèces qui peuplent notre région, les menaces qui les font peu à peu disparaître mais aussi les solutions que chacun peut mettre en oeuvre pour les préserver.

Une sortie dans le parc du château du Lude a permis de tester leurs connaissances et d'observer des oiseaux que nous ne croisons pas autour de l'école.

Les élèves ont poursuivi leur découverte des milieux naturels avec tous leurs camarades de CM1-CM2 pendant leur séjour à Clécy (Calvados) qui a eu lieu du 7 au 10 avril.



École maternelle G.Brassens • Cette année, les élèves de l'école maternelle sont partis à la découverte de la biodiversité locale ! A travers différentes sorties, les élèves ont pu découvrir leur environnement proche (château du Lude, bords du Loir, site gallo-romain d'Aubigné Racan). Ils ont travaillé sur l'évolution de la biodiversité au rythme des saisons et ont pu réfléchir sur comment agir à son échelle pour sa protection.

Des interventions de différents partenaires subventionnés par la mairie ont complété ces démarches afin de donner du sens aux enfants (CPIE, Ecopousse). Ce travail autour de la biodiversité est ancré dans le projet d'école et un renouvellement de labellisation E3D (école en démarche de développement durable) a été réalisé au mois de mars.



ZOOM SUR NOS ASSOCIATIONS

Chaque numéro du magazine municipal accordera désormais une place privilégiée à la vie associative locale. À travers une nouvelle rubrique dédiée, deux associations seront mises à l'honneur, offrant un éclairage sur leur histoire, leurs actions et les femmes et hommes qui les font vivre au quotidien.

Sport, culture, solidarité, patrimoine ou encore loisirs : la richesse du tissu associatif mérite d'être valorisée et partagée. Ces portraits permettront de mieux comprendre les engagements, les projets et les besoins de ces structures essentielles à la dynamique de la commune.



CAUSE TOUJOURS ! LE PATOIS SARTHOIS

Dé quoué don' qu'vous bouinez à c'heur ?

Bin, « au mouâ d'Mai, fé c'qui t'plaît » qu'on dit, mé ya lé Saints d'glace et pi avec ça qu'y faut tout d'même apprêter l'terrain et lé potées d'fleurs pour l'concours dé mésons fleuries. Cé pas l'moment d'mett lé deux pieds dans l'même sabiot !

Eun' chance, cé qu'au mouâ de Jouin, ya la musique du Lude, pi celle de Dissé, a vont rameuter tout l'monde avec leu fête de la musique.

Heulà ! lé bras et lé jambes, pour sûr qu'ça va s'berdancer su'l champ d'fouer' et d'vant la salle des fêtes !

Y en a vanqué pour jusqu'au p'tit matin. Ah, dam', faut point manquer ça !

Signé : La Goule à ch'min

En mai, entre les saints de glace et la préparation du concours des maisons fleuries, on ne sait plus ou donner de la tête ! Heureusement, en juin, les instruments sont de sortie pour une fête de la musique qui va réveiller tout le voisinage ! Réparez vos cordes vocales et dégourdissez vos jambes, on va danser sur la place du Champ de Foire jusqu'à plus d'heure ! Signé : La commère du village

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

- Communauté qui a vu le jour en 2017
- Blottie avec tendresse, on y allait pour hâler
- Assembler des pierres avec du mortier, prénom mixte
- Sur le courrier local, article, branche
- Sera bientôt laide comme un pou, phonétiquement musée du Mans
- Partie de la bénédiction papale, donne le départ
- Phonétiquement divinité féminine, a finalement ruminé, couleurs du poète
- A vu le jour mais dans l'autre sens, graisse végétale pour la pâtisserie
- Né dans le 28 il arrose 4 départements, certains se flattent d'en être partie (de)
- Magistrat municipal, devant le pape

Verticalement.

- Cité qui se mire dans le Loir
- S'applique à l'intérêt commun
- Ville de la clairette, pour citer une remarque inscrite en marge, son grand-père était Mathusalem
- Ensemble des opérations électorales, sortis de l'idéal
- Interjection, a vu le jour, émission de timbre
- Roue à gorge, titre noblesse outre-manche
- Circonscription
- Rouge et noir pour Baudelaire, oui en italien
- Leurs voix comptent lors d'un scrutin.
- Consultations

Par Jean LE GALLET, solution au prochain numéro.

8 MAI

COMMÉMORATIONS

LE LUDE

9H50 : Rassemblement Place des VRCNTF devant le vieux cimetière pour un dépôt de gerbe au Monument aux Morts du cimetière.

10H20: Regroupement devant la Mairie pour rejoindre en défilé l'Eglise St Vincent avec l'harmonie municipale, les pompiers et les corps constitués.

10H30 : Office religieux, suivi du défilé vers le Monument aux Morts, Place François de Nicolay en empruntant la Rue Dorée, la Place Neuve et la Rue du Boeuf.

11H30 : Cérémonie solennelle et protocolaire avec montée des couleurs, lecture du message de Mme la Ministre des Armées, dépôt de gerbes, appel des Morts pour la France lors de la Seconde Guerre Mondiale dont les noms figurent sur le Monument aux Morts.

12H00 : Clôture de la cérémonie par un vin d'honneur offert par la municipalité.

DISSE-SOUS-LE-LUDE

9H45 : Rassemblement Place Kléber Vaudron

10H00 : Cérémonie solennelle et protocolaire avec lecture du message de Mme la Ministre des Armées, dépôt de gerbes, appel des morts pour la France lors de la Deuxième Guerre Mondiale, suivie d'une visite au cimetière sur la tombe de ces morts et dépôt de fleurs.

10H30 : Vin d'Honneur offert par la municipalité commune nouvelle à la salle des fêtes de Dissé.

13 heures : Repas des Anciens Combattants au restaurant le Petit Savigné à Savigné-sous-le-Lude.

Pour renseignements contacter le Président de l' UNC Dissé, Michel Raveneau 06 10 36 70 13

LUN. 25 MAI

VIDE GRENIER

ORGANISÉ PAR LE LUDE RENAISSANCE

Face à Intermarché. A partir de 7H. 5€ les 2,5 mètres. 8€ les 5 mètres. Restauration sur place.

Inscriptions : Le mardi de 14H à 18H au local de l'association "Le Lude Renaissance", Maison des associations, Rue Crétois, Le Lude. Sur le site "HelloAsso" Le Lude Renaissance. Par téléphone : 06 78 93 23 46 ou 06 04 03 63 41. Seuls les dossiers d'inscriptions complets (attestation entièrement remplie + règlement effectué) seront pris en compte

JEU. 11 JUIN

RÉSIDENCE AUTONOMIE "LES LILAS" JOURNÉE PORTES OUVERTES

Vous êtes invités à découvrir la Résidence Autonomie "Les Lilas" lors d'une journée portes ouvertes le jeudi 11 juin, de 9h à 13h, au 2 boulevard George Sand.

SAM. 13 JUIN

FESTIVAL DES BIERES ARTISANALES

Le comité des fêtes du lude organise le festival des bieres artisanales le samedi 13 juin de 11h à 21h au parc de l'ancien hôpital (restauration sur réservation au 06 48 11 63 15) Animation musicale : Cas of stress / duo crunchy / eudaimonia Entrée (gobelet 1 €)

VEN. 19 JUIN

CONCERT DE L'ORCHESTRE D'HARMONIE

L'orchestre d'harmonie donnera un concert à l'occasion de la fête de la musique le vendredi 19 juin à 20 h 30 sur les bords du loir. Une buvette sera mise en place afin de récolter des fonds pour financer le voyage à Génazzano en Italie pour un concert le week end du 3 et 4 juillet 2027 à l'occasion des Infiorata de Genazzano en collaboration avec la musique de " banda Musicale Comunale L. Gardini". En alternance avec l'orchestre d'harmonie du Lude nous accueillerons la chanteuse Loéli'La dans un programme de variété française et internationale.

SAM. 27 JUIN

SOIRÉE "BANDA"

La 12ème édition de la soirée banda de l'orchestre d'harmonie aura lieu le samedi 27 juin à la maison des associations à partir de 19 h 30. Nous recevrons la banda de Dollon pour animer la soirée. Le prix du repas complet " salade Fa Si La manger " 15€ par personne et 8 € pour les enfants. Prévoir les couverts (assiette et couverts). Les réservations se feront auprès des musiciens et de Pascal Renou au 06 64 97 47 52. Une permanence sur le marché aura lieu les jeudis 11 et 18 juin de 9 h 30 à 12 h et à l'occasion de la fête de la musique du vendredi 19 juin .

DIM. 28 JUIN

FÊTE DES ÉCOLES PUBLIQUES

L'Amicale des Ecoles publiques et Collège du Lude a la joie de vous convier à la Fête des Ecoles publiques.

Elle se déroulera le dimanche 28 juin 2026 de 11H à 18 H dans le parc de l'ancien hôpital. Au programme : Danses des classes de maternelle et élémentaire. Stands, buvette, restauration.

12 JUILLET

Brocante à Dissé-sous-Le Lude

à partir de 7H. 1€ le mètre linéaire Balade en véhicule ancien sur inscription. Rens : 07.57.63.05.95

BIBLIOTHÈQUE / LUDO THEQUE

LA BOÎTE A JEUX

Samedi 23 mai de 10H à 11H (Pour les 6-11 ans) à la Ludothèque. De préférence sur réservation

SOIRÉE JEUX "FÊTE DU JEU"

Vendredi 29 mai de 16h30 à 22h00 dans l'Espace Ronsard.

LA BOÎTE A HISTOIRES

Samedi 6 juin à 10H30 pour les 0-3 ans, à la bibliothèque, un temps de lecture à voix haute.

THÉS COUPS DE COEUR

Jeudi 25 juin de 14H30 à 16H30. Venez partager en toute simplicité votre livre coup de coeur, à la bibliothèque, sur ou sans inscription.

SOIRÉE JEUX

Vendredi 26 juin de 18H à 22H, à la bibliothèque-ludothèque, pour la dernière de l'année : Buvette, grignoteries, et inauguration du nouvel espace extérieur !

Info : La bibliothèque-ludothèque sera fermée du 14 au 17 mai 2026.

MICRO FOLIE

CAFÉ MUSÉE

Vendredi 5 juin à 15H.
"Les peintres de Pont-Aven"

JOURNÉES DU PATRIMOINE DE PAYS

Vendredi 26 juin à 15H. Conférence St Martin et St Maurice par l'association "Via Sancti Martini" à la Micro Folie

Dimanche 28 juin à 9H. Randonnée avec le Rando Club Ludois à la découverte du sentier "Via Sancti Martini". Départ de l'Espace Ronsard (retour en minibus prévu)

EXPOSITION

Maison des artistes, Rue d'Orée. Travaux réalisés avec les élèves de toutes les écoles de la commune sur le thème de "l'alimentation dans l'art". Du 10 juin au 10 juillet.

THÉÂTRE CONTEMPORAIN

SAM. 23 MAI 2026
20H30 • ESPACE RONSARD, LE LUDE

Le Moche

de Marius von Mayenburg
par le collectif «La Capsule»



Un jour Lette se rend compte de quelque chose qu'il n'avait jamais voulu « voir » : son visage est hideux. Pourquoi personne ne lui a jamais rien dit ? La décision de subir une opération chirurgicale est vite prise. Lorsqu'il se réveille de l'anesthésie, rien ne sera plus comme avant : le chirurgien a fait de son visage un chef-d'œuvre ...

Durée : 1H10

Dès 12 ans

Tarif : 15€ • Tarif réduit : 10€

Réservations : Flashez ce QRcode

